

Rapport annuel 2019 de la Société suisse des juristes

Auteure : Audrey Leuba, Présidente

Activité scientifique

Congrès 2019–2020

Comme chaque année, le comité a été très occupé par la préparation du Congrès 2019 et la mise sur pied du programme de celui de 2020 (cf. *infra*).

Le Congrès 2019 s'est tenu à Aarau les 13 et 14 septembre 2019. Le thème général était aussi passionnant qu'actuel : « Quelle justice pour la Suisse au XXI^e siècle ? ». Il a contribué à une participation importante des membres de notre association à la manifestation et a suscité des échanges particulièrement intéressants dans le cadre notamment d'une table ronde. Quatre orateurs sont intervenus. Tout d'abord, Mme Regina Kiener, Professeure à l'Université de Zurich, qui a traité de la question de l'accès à la justice (« *Zugang zur Justiz* »), puis Mme Daniela Thurnherr, Professeure à l'Université de Bâle, qui s'est penchée sur la question suivante : *Organisation der Verwaltungsjustiz: Herausforderungen und Perspektiven*. Le samedi matin, nous avons eu le plaisir d'entendre M. Denis Tappy, Professeur à l'Université de Lausanne sur les thèmes de la procédure civile fédérale et de l'organisation judiciaire cantonale, exposé qui a été suivi de celui de M. Michele Luminati, qui est Professeur à l'Université de Lucerne et a porté son attention sur le thème « *Das Richterbild in der Schweiz: richterliche Unabhängigkeit auf dem Prüfstand* ». Les 4 interventions ont été suivies d'une table ronde, présidée par Mme la Docteure Brigitte Hürlimann et en présence de trois politiciens, à savoir Mme Margret Kiener Nellen, Conseillère nationale PS, Berne, M. Philippe Nantermod, Conseiller national PLR, Valais et M. Pirmin Schwander, Conseiller national UDC, Schwyz. Les orateurs se sont joints à cette table ronde, contribuant ainsi à une discussion passionnante. La journée a été clôturée par une allocution consacrée au thème général du Congrès, allocution délivrée par M. Ulrich Meyer, Président du Tribunal fédéral.

Les rapports rédigés par les orateurs susmentionnés ont été publiés au printemps 2019 dans la Revue de droit suisse (RDS), volume II, et une version pdf est désormais disponible sur le site de la Société suisse des juristes à l'adresse suivante : <https://www.zsr.ch/fr/>.

Projets accomplis et en cours

Accès électronique et la digitalisation des rapports publiés dans la RDS II
Le comité a eu recours à l'aide d'une entreprise spécialisée pour veiller à ce que le site de la Société suisse des juristes apparaisse en bonne position lors de recherches sur internet.

Le comité a pris note avec satisfaction du fait que les travaux de rétro-digitalisation du volume II de la RDS contenant les rapports des précédents Congrès avaient débuté ; ils dureront vraisemblablement une année et demie.

Toilettage

Le comité a procédé au toilettage des statuts de l'association, par l'intermédiaire d'une sous-commission composée de trois membres. Dite sous-commission s'est chargée d'aplanir quelques différences existantes entre les textes dans les trois langues et a introduit un langage épïcène. La nouvelle version des statuts est visible en français et en allemand sur le site de l'association.

Liens avec les associations, réseautage

S'agissant de la vie associative, le congrès de Lugano a été l'occasion pour les membres de se réunir et d'échanger, notamment sur les thèmes abordés dans le cadre du Congrès. Les très intéressantes contributions parues dans le volume II de la RDS 2018 et les présentations orales de qualité des rapporteurs sur le thème de l'autonomie privée au XXIème siècle ont permis d'enrichir les discussions. Grâce à l'accueil chaleureux réservé par Lugano, le programme d'accompagnement a également été un beau succès.

A noter que le comité a poursuivi les contacts déjà établis avec la Fédération Suisse des Avocats (FSA) dans l'idée d'organiser éventuellement une manifestation commune une année sur deux ; les démarches n'ont, cependant, pas abouti. La Présidente et certains membres du comité ont, par ailleurs, eu le plaisir et l'honneur de représenter l'association lors de plusieurs manifestations.

Projets futurs

Le Congrès 2020 se tiendra à Bienne les 11 et 12 septembre 2020. Cette année à nouveau, nous avons pu nous assurer le concours d'intervenants de qualité. Nous aurons ainsi quatre rapports, deux en français, un en allemand et un en anglais. Nous accueillerons avec plaisir en septembre à Bienne Mme Krista Nadakavukaren Schefer, Professeure, vice-directrice de l'Institut suisse de droit comparé à Lausanne, Mme Camille Perrier Depeursinge, Professeure à l'Université de Lausanne, M. Rashid Bahar, Professeur à l'Université de Genève, et M. Andreas Stöckli, Professeur à l'Université de Fribourg pour traiter de questions liées au « Règlement consensuel des différends » et « à la Responsabilité sociale des entreprises ».

Le comité a, par ailleurs, pour ambition de favoriser l'intégration des jeunes membres au sein de la Société suisse des juristes. Un projet est à l'étude. Il débutera par une consultation des jeunes membres de notre association, au printemps 2020.